



**PAYS**  
**DE**  
**FALAISE**  
NORMANDIE

2024

# ÉLABORATION D'UN PROGRAMME DE RÉSILIENCE TERRITORIALE



Aurèle TESSON

Développement Territorial

Communauté de Communes

du Pays de Falaise

02/01/2024

## Table des matières

I) DÉFINITION DU PROJET.....	3
II) THÉMATIQUES .....	3
III) CIBLES PRINCIPALES .....	4
IV) PÉRIMÈTRE.....	5
V) MOTIVATIONS.....	5
VI) OBJECTIFS .....	6
VII) ORGANISATION.....	7
VIII) BOUSOLE DU CEREMA : .....	7
IX) MISSIONS CONFIAÉES AU PRESTATAIRE .....	9



## I) DÉFINITION DU PROJET

La Communauté de communes du Pays de Falaise, déjà engagé par un Plan Climat Air Énergie Territoire et le label CAE-ECi, souhaite aller plus loin dans l'adaptation de son territoire face aux conséquences du réchauffement climatique. Intégrer la notion de résilience par un diagnostic dédié nous permettra de remettre en avant des actions écologiques avec une meilleure compréhension des enjeux et des moyens à notre disposition pour agir. Construire une stratégie et un plan d'action « résilience territoriale » nous semble primordial sur deux risques identifiés : la gestion de l'eau et de la canicule.

Sur les deux ans consacrés, 2024-2025, un prestataire sera mobilisé pour co-construire un diagnostic et un programme pertinent aux regards des premières analyses internes. Si une nouvelle thématique jugée pertinente est proposée, elle sera intégrée au processus de réflexion.

## II) THÉMATIQUES

### **A/ EAU :**

La qualité et la quantité de l'eau ont été identifiées au sein du Plan Climat Air Énergie Territoire, dans la stratégie de la Trame Verte et Bleue et de la GEMAPI, comme un enjeu majeur et urgent des politiques environnementales du territoire : augmentation du risque d'inondation, dégradation de la qualité des masses d'eau, augmentation des températures impactant la faune et la flore, coût du traitement de l'eau potable plus conséquent, etc...

### **B/ CANICULE :**

Le rapport du GIEC Normand nous informe d'épisode caniculaire de plus en plus fréquent. Les fortes chaleurs augmentent le risque de départ d'incendie sur le territoire : hectares, haies, forêts, bâtiments, matériels brûlés. L'être humain peut être directement impacté, soit en tant que victime, soit en tant que pompiers volontaires et professionnels mobilisés. Les milieux urbains deviennent également difficiles à vivre en l'absence d'ombrage et de zones humides permettant de tempérer l'air ambiant.

### III) CIBLES PRINCIPALES

Voici les communes victimes d'événements météorologiques majeurs au cours des 5 dernières années :

#### **A/ Inondations :**

5 janvier 2018 au Mesnil Villement et Morteaux-Couliboef :

- Routes fermées : RD245, RD2012, D39

17 & 21 juin 2018 à Potigny, Ussy, Soumont St Quentin, Bons-Tassilly et aux alentours. Sinistre requalifiée en catastrophe naturelle :

- 9 commerces touchés
- Des cultures noyées et la voirie fortement dégradée
- 1 salle des fêtes fermée temporairement

#### **B/ Incendies récents suite à un épisode de canicule :**

25 juillet 2019 à La Hoguette :

- 3 hectares brûlés
- Caravanes et matériel forain ainsi qu'un bâtiment de stockage de 300m<sup>2</sup> brûlés
- 82 sapeurs-pompiers, 33 engins, 14 centres de secours mobilisés
- Propagation vers une casse automobile, des caravanes, des manèges forains et un bâtiment abritant des bouteilles de gaz et des batteries, risquant une explosion sur 9000 m<sup>2</sup>.
- Estimation des dégâts : 400 000 €

19 juillet 2022 à Condés-sur-Iffs (commune limitrophe et sur un biotope similaire)

- 230 hectares de chaumes, bosquets et sous-bois brûlés
- 70 pompiers intervenus dont 3 pris en charge pour malaise dû à la chaleur

À Victot-Pontfol (commune limitrophe et sur un biotope similaire) :

- 20 hectares d'herbes sèches et de haies

À Feuguerolles-Bully (commune limitrophe et sur un biotope similaire) :

- Une partie d'un corps de ferme brûlé

Si le diagnostic identifie d'autres communes concernées, elles devront être intégrées au programme d'actions.

## IV) PÉRIMÈTRE

Le territoire du Pays de Falaise dans son ensemble (58 communes) et en particulier les communes identifiées comme ayant déjà subi un impact lié à l'eau ou à la canicule :

- Falaise
- Potigny
- Pont d'OUILLY
- Morteaux-Couliboëuf
- La Hoguette
- Mesnil-Villement
- Ussy
- Soumont St Quentin
- Bons-Tassilly

## V) MOTIVATIONS

Le développement économique de l'activité humaine, même compensé par la production d'énergies renouvelables, ne peut désormais plus engendrer de perte de biodiversité. Le modèle de société de consommation obsolète aux regards des enjeux actuels et futurs en lien avec le réchauffement climatique se doit d'être remplacé par des démarches coopératives, solidaires, mutualisées centrées sur des valeurs communes. Plus les liens entre acteurs territoriaux seront forts, plus le mode opératoire de la résilience territoriale sera efficient face à l'incertitude des chocs à venir. Face aux crises pour le moment connues (approvisionnement, inondations, incendies, etc...), l'économie circulaire et l'adaptation au changement climatique via le développement de la trame verte et bleue apporte une partie de la réponse à donner à la résilience écologique territoriale.

Des actions ont déjà été identifiées dans les différents plans et contrats engagés par la collectivité :

### **PCAET OST 1.1 « Mieux connaître les phénomènes et leurs conséquences »**

- Actions de connaissance sur les évolutions climatiques prévisibles et les impacts sur l'air, l'eau, l'agriculture, la biodiversité...

### **PCAET OST 1.2 « Prendre en compte les changements climatiques dans les aménagements – PLUI-H et Trame Verte et Bleue comme outils d'adaptation »**

- Mise en œuvre d'outils de planification et de programmation permettant de lutter contre l'érosion de la biodiversité : Trame Verte et Bleue.
- Définir et mettre en œuvre des actions qui répondent à plusieurs enjeux : trame noire, réseaux de haies bocagères, etc.

## **TETE ECI AXE 6 « Tester et favoriser l'émergence de nouvelles filières d'économie circulaire »**

- Filière bois énergie locale issue d'une gestion durable des haies bocagères basée sur l'EFC et un partenariat avec un autre EPCI (Syndicat Mixte du Bassin de la Dives). Possibilité d'élargir aux intercos limitrophes (Argentan Intercom, Agglo de Lisieux, Val Es Dunes). Lien possible avec le développement d'un produit de paillage végétal issu du broyat de déchets d'espaces verts locaux.

## **VI) OBJECTIFS**

### **A/ Améliorer la gestion de l'eau :**

Répondre aux besoins vitaux des habitants et des activités en cas de crise, les anticiper, maîtriser les coûts de traitement et assurer à tous un accès à l'eau potable.

### **B/ Planter des haies bocagères :**

Lutte contre l'érosion, le ruissellement, l'acidification des sols, brise-vent, retard d'incendies, corridors écologiques, stockage de carbone, production de d'oxygène, bois énergie local etc... Problématique spécifique aux bassins versants : régulation de la température de l'eau pour la préservation des espèces.

### **C/ Sensibiliser les agriculteurs et citoyens à la prévention contre les incendies :**

Exemples :

- Ne pas travailler en journées de fortes chaleurs
- Mettre à distance les produits inflammables ou dangereux des éléments déclencheurs.
- Ne pas jeter des mégots de cigarettes dans la nature.

### **D/ Renaturer les villes et les campagnes :**

Insertion de la trame verte et bleue en ville, lutte contre les îlots de chaleur, désimperméabilisation des sols pour réduire le risque d'inondation et la réverbération du soleil. Recoudre les trames existantes entre-elles pour supprimer les discontinuités. Cartographier l'ensemble pour entretenir et préserver l'ensemble.

## VII) ORGANISATION

**Un COPIL Economie Circulaire peut être mobilisé également sur le sujet de la Résilience :**

- Jean-Philippe MESNIL, Président
- Jean-Yves HEURTIN, VP au Développement Durable
- Clara DEWAËLE, VP Développement Économique
- Kévin DEWAËLE, VP Environnement
- Norbert BLAIS, Maire d'Olendon

**1 équipe référente :**

- Aurèle TESSON, Chef de projet Développement Territorial, référent PCAET, TETE CAE-ECi
- Karl GOEDTGHELUCK, Chargé de mission développement filière bocage
- Stéphane ROMMÉ, Directeur Environnement
- Céline Huet, Technicienne déchets, référente ENR
- Nicolas SOENEN, Chargé de mission Développement Économique
- Mélanie LEFOYER, Chargée de mission Emploi-EIT

**Une commission dédiée :** commission Développement Durable

## VIII) BOUSSOLE DU CEREMA :

### **A/ Stratégie – Gouvernance**

La prise de décision en interne suit le cycle démocratique inhérent à la collectivité : avis de la commission, présentation en bureau communautaire et validation en conseil.

La Communauté de communes du Pays de Falaise, dans le cadre du développement d'une filière bois bocage, a déjà engagé une coopération avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives qui s'est traduit par un recrutement mutualisé et la mise en œuvre d'un plan d'actions dédié. Une étude est également en cours pour créer un Écosystème Coopératif Territorial via l'accompagnement du Club INNÉ du réseau NECI.

Les vulnérabilités du territoire connues à ce jour sont intégrés dans les plans et documents d'urbanisme (SCoT, PCAET, PLUI...).

### **B/ Cohésion – Solidarité**

La coopération favorise l'entre-aide et la solidarité par une meilleure connaissance des acteurs du territoire et de leurs enjeux. La définition de valeurs communes, dépassant les intérêts individuels,

enclenche les capacités à agir de chacun vers un même objectif : avoir un environnement sain et sécurisé, assurer l’approvisionnement en eau potable, lever les freins à la mobilité et à l’emploi, etc.

### **C/ Anticipation – Veille**

La collectivité a recensé des articles de presse mentionnant des menaces d’inondations et d’incendies ayant déjà eu lieu sur le territoire. De part notre culture au développement durable, l’objectif est de partir de ces données pour initier un diagnostic précis de résilience territoriale.

### **D/ Adaptation, apprentissage et innovation**

Le Pays de Falaise est une collectivité dynamique, enclin aux expérimentations. Nous avons déjà initié de nombreuses démarches innovantes : mise en place de véhicules en auto-partage, location de vélos à assistance électrique via une ressourcerie locale, réhabilitation d’une ancienne friche commerciale abandonnée en Pôle d’Économie Sociale & Solidaire, lancement d’une étude de modèle économique basé sur la fonctionnalité et la coopération dans le cadre du développement d’une filière bois... Nous sommes ouverts aux nouvelles solutions et aux essais concluants ou non.

### **E/ Sobriété et besoins essentiels**

Dans le cadre son plan d’actions « économie circulaire », la collectivité a identifié celles pouvant relever de la sobriété. De plus, six indicateurs nous incitent à nous améliorer sur les trois ans à venir spécifiquement sur ce sujet. Une salariée, dédiée à mi-temps sur l’Écologie Industrielle et Territoriale, fait le lien avec les entreprises sur des solutions de mutualisation et d’économie de ressources. Une zone d’activité est également en réflexion pour cartographier les flux entrants et sortants des entreprises concernées.

### **F/ Robustesse et continuité**

La collectivité a la volonté d’assurer le bon fonctionnement de l’ensemble de ses services : développement économique, territorial, gestion des déchets, de l’assainissement, culture, tourisme finances publiques, etc... Réduire l’exposition aux chocs environnementaux et économiques à venir aura pour but le maintien, la fiabilité et l’amélioration continue de l’ensemble des compétences portées par le Pays de Falaise.



## IX) Missions confiées au prestataire

- Sensibiliser, acculturer, former les parties prenantes du territoire à sa vulnérabilité au changement climatique, à la notion de résilience.
- Acculturer, former, donner les outils techniques, méthodologiques aux Directions et services pour les rendre autonome sur la stratégie à adopter (changement de comportement, gouvernance...).
- Co-construire un programme d'actions « Résilience » pour le territoire et thématique pour répondre aux crises et les anticiper : intégrer la résilience dans les stratégies et politiques sectorielles des collectivités en lien avec les partenaires du territoire et permettre de prioriser les actions et les moyens.
- Accompagner techniquement et méthodiquement les élus et services à la mise en œuvre du programme d'actions thématique : mettre en place une expérimentation sur un secteur à enjeu, mobilisateur, adapté au territoire, calibré au niveau des moyens humains et matériels, pour permettre de décliner plus largement l'ambition sur l'ensemble des compétences de la collectivité.

**Date limite de candidature : 10 décembre 2023, entretiens en visio.**

**Contact : Aurèle Tesson, [atesson@paysdefalaise.fr](mailto:atesson@paysdefalaise.fr)**

**Durée de la mission : 2 ans, 2024-2025**